

Qui suis-je pour juger le pape ?

Publié le 30 octobre 2021
Abbé Jean-Michel Gleize
1 minutes

Etre catholique ne signifie ni que l'on doive se tromper avec le pape, ni que l'on puisse se placer au-dessus de lui : il y a jugement et jugement.

Extrait d'une **conférence** donnée par monsieur l'abbé Jean-Michel Gleize, professeur au Séminaire Saint-Pie X d'Ecône.

Pour approfondir

[Vidéo] [Le mystère de l'Eglise - première partie](#)

[Vidéo] [Le mystère de l'Eglise - deuxième partie](#)

[Vidéo] [Faut-il encore prier pour le pape ?](#)

Source : [Chaîne You tube Le lys et La Croix - Québec / District du Canada](#)